AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-6-71 191417

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I29 - JUIN I97I
5° supplément

TORDEUSE ORIENTALE

Une recrudescence des captures est enregistrée par les postes de piégeages du Gard. En conséquence nous présumons que les pontes s'intensifieront en fin de mois; c'est pourquoi la protection des pêches doit être assurée dans tous les vergers où des dégâts sur pousses ont été (ou sont) constatés.

La nécessité de traitements immédiats sur pêches, nectarines, pavies, arrivant à mâturité après le premier août, est fonction des dégâts observés. Si des risques de pullulations d'acariens sont à craindre ajouter un acaricide à l'insecticide ou employer un pesticide possédant les deux efficacités, tels que : Azinphos, Methidathion, Phosalone, etc... Pour les abricotiers un seul traitement est désormais possible sur les variétés arrivant à mâturité avant le 10 juillet.

Respecter les délais d'emploi des pesticides.

OIDIUM DE L'ABRICOTIER

Certains arboriculteurs nous ayant récemment questionné au sujet de cette maladie, nous rappelons qu'elle a été jusqu'à ce jour à peu près inexistante dans la plupart des vergers; c'est pourquoi nous avons jugé préférable de ne pas renouveler le conseil de traitement donné le 17 mars.

OIDIUM DU PECHER

La maladie doit être combattue en pépinière où elle semble particulièrement virulente.

CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER

Cette maladie nommée parfois Anthracnose a été observée dans plusieurs vergers de la région. Un développement est possible du fait des conditions climatiques que nous avons connues. Pour prévenir une chute prématurée des feuilles il faut après récolte exécuter un traitement fongicide. Utiliser un produit ayant également une action contre le Monilia sur les arbres dont la production n'a pu être enlevée.

L.L.TROUILLON

POMMIER-POIRIER

CARPOCAPSE

Les chenilles de la deuxième génération de Carpocapse se manifesteront vers la fin du mois de juin.
Une intervention sera nécessaire avant cette date.

ZEUZERE

La série des traitements dirigés contre la Zeuzère devra débuter avec la lutte contre le Carpocapse.

Les pesticides suivants peuvent être utilisés :

.../...

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P 465

1°/ Traitements à répéter tous les 7 jours : Parathion éthyl (35 g.)
Parathion méthyl (40 g.)
Trichlorfon (I20 g.)

2°/ Traitements à répéter tous les 14 jours : Azinphos éthyl (40 g.)
Diethion (I00 g.) - Fenthion (75 g.)
Phosalone (60 g.) - Diazinon (60 g.)
Metidathion (30 g.)

...\...

Ces traitements peuvent donc être décalés de 7 jours environ par rapport au premier.

3°/ Traitements à renouveler tous les 22 jours : Mévinphos (50 g.)

Ce traitement sera décalé de 20 jours par rapport au premier.

Dans la lutte contre le Carpocapse et la Zeuzère il ne faut pas oublier que les pesticides du groupe des organo-phosphorés favorisent indirectement les pullulations d'acariens, lorsqu'ils sont répétés à une cadence trop rapprochée. Les interventions doivent avoir lieu en fonction des observations effectuées dans chaque verger.

M. BEZUT

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

AVERTISSEMENT

CHENILLE A FOURREAU DE L'ASPERGE

Compte-tenu de la biologie de ce parasite le premier traitement devra être exécuté le 25 juin. Les insecticides suivants peuvent être utilisés :

Parathion	50 g. de M.A.	à l'hectolitre		Fenthion	I00 g. de M.A.	à l'hectolitre	
Oléoparathion	45 g.	"	"	Carbaryl	I50 g.	"	"
Azinphos	40 g.	"	"	Lindane	75 g.	"	"
Phosalone	I20 g.	"	"	Carbophénothion	I20 g.	"	"
				Diethion	I20 g.	"	"

Il conviendra de faire : 2 traitements à I2 jours d'intervalle si l'on utilise le Carbaryl, 3 traitement à 8 jours d'intervalle avec les autres insecticides.

A l'exception du Carbaryl, qui est une poudre mouillable, tous les autres insecticides devront être utilisés sous forme d'émulsion.

Les pontes et les pénétrations des jeunes larves ayant lieu à la base des turions, il faut donc traiter ces derniers au niveau du sol et obtenir la pénétration de la bouillie à 4 ou 5 cm de profondeur.

Le traitement sera exécuté avec un pulvérisateur, sans rechercher une très forte pression, à raison de 2000 à 2500 litres de bouillie à l'hectare. Ces quantités ne constituent qu'un ordre de grandeur car l'importance du volume de bouillie peut varier selon la densité de la plantation, l'âge de l'aspergière et le nombre de turions par touffe.

Dans les plantations peu attaquées d'une superficie supérieure à I ou 2 ha, le traitement pourra être appliqué, par mesure d'économie, sur les 5 premières rangées de la parcelle. En effet l'infestation commence toujours par les bordures et se poursuit lentement vers l'intérieur.

Cette année où la cueillette des asperges , du fait des conditions climatiques d'avril et mai, s'est poursuivie plus tard qu'en année normale, jusqu'au 15 juin et plus tard même, une partie importante des oeufs du papillon de la chenille à fourreau a été détruite par la récolte des turions.

Cette forme de lutte culturale aura contribué, dans bien des cas, à abaisser considérablement le niveau de population du parasite et complété l'action des traitements insecticides.

P. CHRESTIAN

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 2I juin I97I : 2800 exemplaires
Précédent bulletin : 4° supplément du I4 Juin I97I